

Projet implantation d'un lieu d'enfouissement
technique à La Rédemption

La Rédemption

6212-03-114

La Rédemption, ⁰²01/10/2007

Bonsoir Monsieur Le Président,

À l'été 2005, en juillet, nous avons su qu'il y aurait peut-être l'implantation d'un L.E.T. Cette annonce s'est faite de bouches à oreilles par certains conseillers, en mentionnant que le chemin du rang 8, serait refait à neuf, à partir du village et sur tout son parcours. On disait aussi, qu'il n'y aurait plus la taxe de vidanges à payer. Je considère tout cela comme étant de la désinformation et même de la manipulation dans le but de faire accepter ce projet.

Suite à cette information, nous avons déposé une lettre d'opposition, accompagnée d'une pétition, signée par des citoyens de La Rédemption et de Ste-Jeanne d'Arc. Cette lettre et cette pétition n'ont jamais été considérées par le Conseil en place, ni même par les M.R.C.

Le 21 septembre 2005, il y a eu une soirée d'information, principalement axée sur les méthodes de construction et non sur les risques encourus à la venue d'un tel L.E.T.

Le 3 octobre 2005, à l'Assemblée mensuelle, il est proposé par Madame Carmen Morissette, appuyé par Monsieur Mario Ricard, un délais supplémentaire, avant d'aller de l'avant dans ce projet de L.E.T. Les conseillers ont voté à trois pour et trois contre donc, le Maire, Monsieur Labonté a tranché et a voté contre cette proposition. Un délais supplémentaire est rejeté. Pourquoi le Maire n'a-t-il pas donné de délais supplémentaire à la population pour nous permettre de mieux se renseigner sur le sujet?

Le 6 novembre 2005, il y a eu des élections municipales et certains conseillers ont été remplacés par de nouveaux conseillers.

Le 15 novembre 2005, il y a eu une autre Assemblée mensuelle et le projet L.E.T. a été proposé par Monsieur Gino Morissette, appuyé par Monsieur Alain Paquette. Le Conseil a voté à cinq pour et un contre. Le projet d'implanter un L.E.T. a donc été accepté sans même consulter la population et ni même s'en préoccuper.

Aujourd'hui Monsieur Le Président, toute cette énigme et j'oserais même dire toute cette hypocrisie de la part de certains élus, m'amène à me poser la question suivante : De quel droit ces individus peuvent-ils imposer une telle décision sans en être très, très bien informés eux-mêmes? Lorsqu'on leurs posent des questions, on reste sans réponse et pour ne pas perdre la face, on nous répond n'importe quoi, sans queue ni tête.

Monsieur Le Président, dans ce dossier d'implanter un L.E.T., sur le territoire de La Rédemption, il y a eu tellement de discussions dans l'ombre, dans le simple but, de garder la population dans l'ignorance, sans égard d'hypothéquer notre santé physique et psychologique, et ceci pour le restant de nos jours. Est-ce de cette façon que l'ont protégé LA SANTÉ DE NOS ENFANTS? Pourquoi ce projet, si imposant, était-il si pressant à être accepté dans si peu de temps?

En terminant, Monsieur Le Président, je vous remercie, non seulement de m'avoir entendu mais aussi écouté et même de m'avoir permis de dire ce que je pensais de tout ce dossier nébuleux.
Merci Monsieur Le Président.

